4 morts dans un accident de la route à Constantine

Page 24

CHOLÉRA

Necib **rassure** sur l'eau du robinet

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6173 - SAMEDI 1er SEPTEMBRE 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LA DGSN SUR LE QUI-VIVE

Risque de hausse d'accidents avec la rentrée

Page 5

Université du parti à Béjaïa

LE FFS APPELLE À UN DIALOGUE POLITIQUE



DR

Le Front des forces socialistes (FFS) a appelé hier, par la voix de son premier secrétaire Mohamed Hadj Djilani, à l'ouverture d'un dialogue politique national, lors de l'université d'été du parti de deux jours qui s'est ouverte hier à Souk el Tenine, à Béjaïa. Pour le FFS, seul un changement des rapports de forces qui pourra s'établir amènera l'alliance présidentielle à un dialogue politique. L'université d'été du FFS a regroupé quelque 300 militants issus de plus de 40 wilayas.

Page 3

TRANSPORT MARITIME URBAIN

LA LIGNE ALGER-TAMENTEFOUST À L'ARRÊT

Page 4

LYNDA CHOUITEN AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«LA MÉTAMORPHOSE DE KAFKA EST UN INTERTEXTE MAJEUR DANS MON ROMAN…»

Page 9



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA ET LES MTH

Le député Mokadem plaide pour la création d'une police communale

ALORS QUE les autorités compétentes de la wilaya de Tizi-Ouzou ont mis en place, suite à la déclaration du choléra dans certaines wilayas du pays, un dispositif de veille sanitaire pour repérer et lutter contre ce mal, le député Tayeb Mokadem, seule personnalité politique de la wilaya à s'impliquer dans la lutte contre ce fléau, plaide pour la création d'une police communale. Dans une déclaration rendue publique le député de Tizi-Ouzou, issu du RND, considère que cette police communale devra, dans le cadre des mécanismes à mobiliser pour la préservation de l'hygiène et de la sécurité sanitaire, jouir des prérogatives légales qui lui seront dévolues pour sévir contre toute personne venant à piétiner les règles régissant la santé publique.
Toujours au chapitre répressif, l'auteur de la déclaration a interpellé les services de la direction agricole (DSA) de la wilaya à « sévir contre toute personne utilisant les eaux usées pour irriguer son exploitation agricole. « Dans le même document, le député du RND a lancé un appel solennel à l'ensemble des habitants de la wilaya de Tizi-Ouzou pour qu'ils mettent fin à leur opposition freinant la création des centres d'enfouissement technique (CET) lesquels sont les outils les mieux indiqués pour le traitement réel et juste des ordures ménagères.
Tayeb Mokadem estime que le non traitement des ordures ménagères à travers les CET, mais dans des décharges sauvages et à ciel ouvert, constitue la principale source de nombreuses maladies. Notons enfin que le signataire de la déclaration a jugé nécessaire que l'autorité supérieure mette tous les moyens humains et matériels adéquats à la disposition des wilayas quant à une prise en charge rapide et effective de tout cas suspect qui leur serait signalé, et surtout aux fins d'éradiquer définitivement cette épidémie.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ALORS QUE L'ORIGINE DU CHOLÉRA EST TOUJOURS INCONNUE

NECIB RASSURE SUR L'EAU DU ROBINET

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, rassure à son tour sur la non-contamination de l'eau du robinet. «L'eau du robinet est très saine et n'a pas de lien avec aucune épidémie», a-t-il déclaré depuis la wilaya d'Oran, où il effectue une visite de travail.



Une semaine après que le ministère de la Santé a révélé l'apparition du choléra, qui a suscité une grande panique chez les citoyens, l'origine de la pathologie demeure toujours inconnue. Une situation qui a poussé certains départements ministériels concernés par cette maladie à réagir. Hocine Necib a affirmé, en marge de sa visite au laboratoire principal de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), que « l'eau du robinet est très saine et ne représente aucun problème «.
«L'eau est un produit vital soumis à un contrôle rigoureux «, a-t-il précisé, en soulignant le fait que l'eau du robinet est de bonne qualité et n'a aucun lien avec une quelconque épidémie.
Dans ce cadre, il a indiqué que l'eau du robinet est « une denrée vitale qui nécessite un contrôle permanent et intensif, car il y va de la santé du consommateur «. Promettant ainsi la multiplication des efforts « nous continuerons à soutenir la sécurisation du réseau national de distribution d'eau potable, à faire preuve de vigilance et à garantir toutes les mesures nécessaires «, a-t-il souligné. Le ministre rassure également sur la qualité de l'eau du robinet à travers l'ensemble du réseau national.
Faut-il le rappeler, le ministère des Ressources en eau a réagi au lendemain de l'annonce de la propagation du choléra, en postant un message sur sa page Facebook.
«Le ministère des Ressources en eau rassure la population ; l'eau du robinet distribuée à travers différentes structures et réseau public est une eau potable et il n'y a pas à avoir peur «, avait-on déclaré. La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) est également intervenue.
La directrice du laboratoire central de la société avait pour sa part souligné la salubrité de l'eau du robinet, signalant l'ajout de 10% du taux de chlore au niveau des stations d'épuration. Ces assurances du département des Ressources en eau s'ajoutent à celles formulées par le ministère de l'Agriculture. En effet, dans un communiqué rendu public, le ministère de l'Agriculture a indiqué que les eaux destinées à l'irrigation des fruits et légumes sont saines et ne peuvent en aucun cas être à l'origine de la propagation de l'épidémie du choléra.
Néanmoins, l'Institut Pasteur d'Algérie, qui a rassuré, lui aussi, sur la bonne qualité bactériologique de l'eau de boisson servie par les canalisations contrôlées (AEP) de l'Algérienne des eaux, a indiqué que la contamination de fruits (pastèque, melon non lavés) ou légumes pouvant être consommés crus (carotte, concombre, salade, tomate, betterave), irrigués avec une eau polluée par les matières fécales, est également suspectée.
En attendant les résultats de l'enquête épidémiologique, qui aura à déterminer l'origine du choléra, le nombre de victimes s'allonge, atteignant 74 cas.

Lilia Ait Akli

SUITE AUX RÉCENTES PLAINTES DE SOUSCRIPTEURS AADL

Enquête sur la qualité des logements

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a indiqué dernièrement que son ministère étudiait soigneusement les rapports sur la qualité des logements en vue de prendre des décisions et de sanctionner les entreprises défaillantes. «De lourdes sanctions allant jusqu'à la résiliation des contrats et la poursuite judiciaire seront infligées aux entreprises défaillantes», a précisé le ministre durant sa visite de travail et d'inspection aux cités Ahmed-Medeghri à Rouiba et Faizi à Bordj El Bahri (Alger).
A rappeler que le ministère de l'Habitat a ouvert une enquête sur la qualité des logements réalisés après avoir reçu des plaintes de quelques bénéficiaires de différentes régions du pays, concernant les manquements en termes de réalisation.
En réponse à une question sur la protestation des souscripteurs AADL à Alger en raison de la qualité des logements. Temmar a assuré qu'»ils ont le droit d'exprimer leurs préoccupations de manière civilisée», soulignant que les problèmes seront réglés en toute transparence. «La protestation est tout à fait normale mais doit être raisonnable», a déclaré le ministre, mettant en avant «le travail fourni par le secteur afin de prendre en charge les préoccupations des souscripteurs et des bénéficiaires».
Les solutions et les moyens financiers sont disponibles pour le règlement de tous ces problèmes, a-t-il assuré. Au cours de sa visite, le ministre a instruit les responsables des chantiers de l'impératif de respecter la qualité de la réalisation et l'esthétique de l'aménagement extérieur ainsi que la réalisation des structures publiques à l'image des écoles, des structures sanitaires et des espaces verts.
Compte tenu de l'environnement de ces cités, il est procédé actuellement à l'aménagement de l'Oued Bouriah à la cité Ahmed-Medeghri (Rouiba) à travers le changement de son cours pour qu'il se jette dans les canalisations souterraines avec des délais de réalisation fixés à 8 mois à compter du 10 mai dernier, une démarche qui va en finir avec plusieurs problèmes de santé et d'environnement et contribuera à donner une belle image au périmètre d'habitat à travers l'exploitation de la surface de l'Oued pour la réalisation des routes et espaces verts.
Temmar a instruit également les responsables des chantiers de donner des appellations urbaines aux cités de manière à en finir avec celles des chiffres, outre la dénomination des rues et routes pour que ces cités soient des monuments préservés dans la mémoire des Algériens. Par ailleurs, le ministre de l'Habitat a formulé des observations aux responsables de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) sur la qualité et la cadence de la réalisation des travaux, mettant l'accent sur l'impératif de consentir davantage d'efforts pour la livraison des logements avant décembre prochain.
L'entreprise chinoise chargée de la réalisation est le premier partenaire de l'ENPI avec un quota de 6 913 logements où 50% de leurs projets est financé via le Crédit populaire d'Algérie (CPA). Le ministre a fixé le 15 septembre prochain comme dernier délai pour lancer le reste des projets programmés (LPP) dans la wilaya d'Alger.
La wilaya d'Alger a bénéficié d'un quota de 26 200 logements LPP, dont 21 695 déjà lancés et 15 754 en cours de réalisation, outre 5 941 unités réceptionnées et 4 505 en attente, rappelle-t-on.

M. B.

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI HADJ DJILANI LE PROPOSE

Le FFS appelle à un dialogue politique

Le Front des forces socialistes (FFS) a appelé hier, par la voix de son premier secrétaire Mohamed Hadj Djilani, à l'ouverture d'un «dialogue politique» national lors de l'université d'été du parti de deux jours qui s'est ouverte hier à Souk el Tenine, à Béjaïa.

Pour le FFS, seul un changement des rapports de forces qui pourra s"établir amènera l'alliance présidentielle à un dialogue politique. Le premier secrétaire du FFS a renouvelé, à l'occasion de l'université d'été qu'organise son parti au camp de toile Anissa, à Souk El Tenine, la vieille revendication majeure de son parti à savoir l'instauration de la 2e république qui passe, selon lui, par une la mise en place d'une assemblée constituante souveraine.

« Le FFS militera pacifiquement pour une assemblée constituante souveraine par oppositions à l'immobilisme institutionnel et pour mettre fin à la persistance de la crise de légitimité», a-t-il dit dans son allocution d'ouverture de ce rendez-vous estival en présence des représentants de la société civile tels les syndicats Satef, CLA, le syndicat des communaux (non reconnu) , CNES, SNTE, SNSPS, NNPEF, SNTFP, et RAJ.

Pour ce faire, le plus vieux parti de l'opposition affirme qu'il militera pacifiquement et sans relâche pour la construction d'un Etat démocratique et social « en opposition à l'Etat libéral qui constitue une trahison a la proclamation de Novembre 54 et à la plateforme de la Soumamm, pour la reconstruction d'un consensus national et populaire avec le peuple algérien en faveur d'une deuxième république « ajoute-t-il. Pour le FFS, si le statu quo est maintenu, «c'est par la faute seule et unique du pouvoir».

En matière économique, le FFS considère que la crise financière « asphyxiante aggravant l'inflation et compliquant la vie quotidienne des couches sociales vulnérables, et la conséquence de la baisse des recettes pétrolières est due à la mauvaise gouvernance « car selon lui, le gouvernement ne peut pas faire face parce qu'il est à l'origine de cette situation du fait de son incapacité à «réformer une économie anarchique alourdie par une dépense insupportable dépourvue de toute vision à long terme».

Aussi tient-il à dénoncer « la sphère non productive qui s'est substituée au secteur productif», qui a selon lui, « consacré la fragilité de l'économie «, une économie qui n'a pas tiré les leçons du passé et des crises précédentes notamment celle de 1988 dans laquelle la jeunesse «s'est impliquée pour dénoncer et rejeter en occupant la rue». A noter que le député de Béjaia, Chafai Bouaiche, n'a pas été convié à cette rencontre.

Selon Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle, il ne pourra participer a aucune activité tant qu'il ne sera passé par le conseil de discipline qui aura à trancher sur son cas «dans les jours à venir», selon ce dernier.

Le premier secrétaire du FFS a appelé la jeunesse à la responsabilité pour «arbitrer l'avenir et redonner espoir» et il a, ensuite, rappelé «l'engagement des aînés et l'engagement pacifique du parti qui se caractérise par le combat visant la promotion des valeurs démocratiques et d'humanisme».

L'université d'été du FFS qui a regroupé quelques 300 militants issus de plus de 40 wilayas du pays a été marquée par des conférences sur les thèmes de « l'école de formation Ali Mecili», «l'Ethique en politique».

Elles sont animées par des cadres du parti.

D'autres conférences sont animées sur «le rôle du militant dans la société, le parti, et les institutions élus», «Atouts et inconvénients des réseaux sociaux pour la communication politique» et «la mobilisation citoyenne et reconstruction du consensus national». Autrement dit, la rencontre qui a été axée sur la mobilisation citoyenne notamment, des jeunes a été une tribune de formation politique.

En plus des communications dispensées, les militants du parti ont été invités à animer des six ateliers portant sur différents thèmes à savoir «le rôle du militant dans la société, le parti et les institutions élues», «Atouts et inconvénients des réseaux sociaux pour la communication politique», «Historique des propositions et des positions du FFS depuis sa création» et «Les Techniques de communication politique».

Il est prévu également des thème visant à former les militants : «le jeune et les luttes démocratiques : université, mouvement associatif, mouvement syndical», «le rôle de la femme dans le changement démocratique», «le rôle du militant dans les institutions élues « et enfin celui lié à la «création d'une association : procédures, organisation et financement». L'université d'été du plus vieux parti d'opposition devrait se clôturer avec un appel à l'endroit de la jeunesse.

De Souk el Tenine,
Hocine Adryen

POUR PROTESTER CONTRE SES CONDITIONS DE DÉTENTION

Le leader du mouvement Hirak en grève de la faim

LE LEADER du mouvement de contestation sociale du «Hirak» au Maroc, Nasser Zefzafi, condamné à 20 ans de prison, a entamé avant hier une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention, selon son père.

«Il est décidé à ne plus manger ni boire jusqu'à ce que ses revendications soient satisfaites. C'est une grève de non-retour», a déclaré son père Ahmed Zefzafi cité par l'AFP.

«Il ne demande que les droits dont bénéficient les autres prisonniers : qu'on le sorte de l'isolement en cellule individuelle et le mette dans une cellule digne où il puisse voir et parler» avec les détenus, a-t-il ajouté. Selon lui, son fils ne comprend pas pourquoi un traitement «aussi sévère» lui est réservé.

La direction de la prison Oukacha de Casablanca où il est détenu n'a fait aucun commentaire sur le sujet.

Arrêté en mai 2017 en pleine contestation sociale dans la région du Rif (nord) suite au mouvement qui a agité en 2016 et 2017 le nord du Maroc, dont 11 des prévenus de Casablanca., Nasser Zefzafi avait été condamné fin juin à 20 ans de prison pour «complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat», au terme de neuf mois d'un procès réunissant un total de 53 prévenus.

Nassez Zefzafi, un ancien chômeur devenu le visage de la contestation, avait été arrêté après avoir interrompu le prêche d'un imam ouvertement hostile au mouvement dans une mosquée d'Al-Hoceïma, l'épicentre du «Hirak» qui a secoué la région.

La contestation avait été déclenchée suite à la mort d'un vendeur de poissons, broyé dans une benne à ordures en octobre 2016 alors qu'il s'opposait à la saisie de sa marchandise.

Au fil des mois, le mouvement a pris une tournure plus sociale et politique, appelant à davantage de développement et à la fin de la «marginalisation» de la région.

S. T.

LES TENSIONS COMMERCIALES RAVIVENT LES MARCHÉS

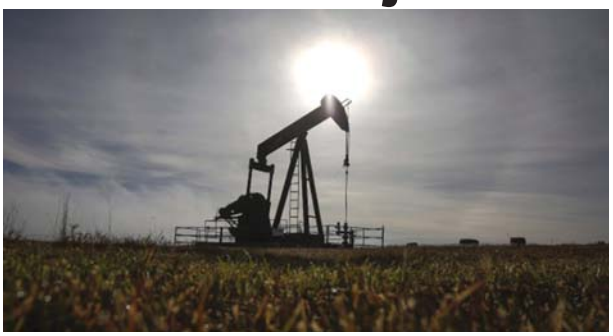
Les cours du brut toujours en hausse

LES COURS du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens dans un marché reprenant son souffle alors que le dollar remonte et que les tensions commerciales ont été ravivées par Washington.

Vers 14H00 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 77,46 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 31 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTIWTI Le West Texas Intermediate (WTI),) pour la même échéance cédait 31 cents à 69,94 dollars une heure après son ouverture.

Les cours s'inscrivaient cependant en nette hausse sur la semaine comme sur le mois. La veille, les cours ont culminé à leurs plus hauts en plus d'un mois, à 78,03 dollars pour le Brent. «L'offre pourrait être limitée» notamment au Venezuela et en Iran, a commenté Lukman Otunuga, analyste chez FXTM, mais «la force du dollar



et une baisse de la demande en cas de guerre commerciale pourraient peser sur les gains» de l'or noir, a-t-il prévenu. La reprise du billet vert, monnaie de référence du pétrole sur le marché international, pèse sur le pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises.

Quant aux tensions qui opposent Washington à ses partenaires commerciaux, selon l'agence Bloomberg, qui se base sur plusieurs sources proches du dossier, le président américain Donald Trump souhaiterait mettre en œuvre une nouvelle salve de taxes douanières sur 200 milliards de dollars de produits chinois importés aux États-Unis «dès que se terminera la semaine prochaine la période de consultations publiques» sur ce sujet.

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a pour son part affirmé hier que l'Union européenne riposterait à d'éventuelles taxes automobiles américaines, alors que le cessez-le-feu commercial conclu en juillet entre Washington et Bruxelles semble à nouveau menacé.

Le marché du pétrole restait cependant soutenu par la perspective des sanctions américaines sur le pétrole iranien, qui seront effectives à partir de début novembre et devraient perturber l'industrie du troisième producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. «Les exportations iraniennes semblent d'ores et déjà perturbées», ont commenté les analystes de ANZ, qui notent également des risques sur l'offre venue du Venezuela.

Mohamed K.



ZEMALI À PROPOS DU CODE DU TRAVAIL :

«Il faut un consensus des employeurs et des syndicats»

LE MINISTÈRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale œuvre à mettre en place un code de travail intégré qui sert l'économie nationale et préserve les droits des travailleurs et des employeurs, a indiqué avant hier le ministre Mourad Zemali, en marge de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes.
Soulignant que «la précipitation dans cette œuvre n'est pas utile» le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a expliqué que le code du travail ne concerne pas uniquement le gouvernement, déclarant qu'»il doit y avoir un consensus des employeurs, des syndicats des travailleurs et du gouvernement. Ce à quoi nous œuvrons actuellement».
M. Zemali a affirmé, en outre, que l'Algérie n'a pas de vide juridique dans ce domaine, rappelant qu'elle (l'Algérie) possède un arsenal juridique qui a permis la mise en place d'une pluralité syndicale qui comprend 101 associations syndicales, 65 associations des travailleurs et 36 autres concernant les employeurs.
«La question qui se pose actuellement est de réfléchir sur la manière d'adapter les lois actuelles au développement que connaît actuellement le monde du travail avec l'avènement du numérique et autres», a-t-il souligné dans ce contexte.
Au sujet d'une éventuelle reconversion du Forum des chefs d'entreprises en une instance syndicale, le ministre a déclaré «cette association est en contact avec nous et nous leur avons expliqué les lois. Les choses se déroulent de manière normale et quiconque respecte les lois est protégé par la Constitution».
Pour ce qui est de l'élaboration de la liste des travaux pénibles, M. Zemali a indiqué qu'un comité technique composé d'experts planche sur la question pour déterminer les modalités de classement des travaux pénibles. «Une fois son travail achevé, les différents partenaires sociaux et les instances concernées seront consultés à ce sujet», a-t-il ajouté.
L'agence de la Caisse nationale de retraite a constitué la dernière étape de la visite ministérielle où M. Zemali a rappelé le «déficit financier dont souffre la Caisse et la situation critique qui en résulte (pour la caisse)».
Le ministre a estimé, à ce propos, qu'»il est inconcevable de revenir au mode de retraite à moins de 60 ans», insistant sur la nécessité de sensibiliser les citoyens sur cette question et, en premier lieu, les travailleurs.

S. T.

TRANSPORT MARITIME URBAIN

La ligne Alger-Tamentefoust à l'arrêt

Inaugurée dans un grand cérémonial en ce début de saison estivale, la ligne maritime Alger-Tamentefoust ne fonctionne plus. Cette ligne était déjà à l'arrêt à plusieurs reprises avec pour motif une houle persistante.



Cet été en effet, la côte algérienne était balayée sans cesse par un vent assez fort. Ce vent frais vivifiant permettait des températures saisonnières agréables entre 29 et 32 degrés. Il empêchait surtout l'arrivée de grandes chaleurs qui rendaient l'atmosphère lourde et insupportable. Cependant, il était la cause d'une mer toujours agitée, ce qui a entraîné la fermeture de cette ligne.
La Méditerranée est souvent imprévisible. En été, considérée comme la belle saison, de violentes tempêtes peuvent survenir à l'image de celle qui s'est produite au XVI siècle, engloutissant près de cinq cents bateaux au milieu de la baie. C'était l'échec cuisant de l'invasion espagnole, dirigée par Charles Quint qui voulait débarquer à l'embouchure de l'Oued EL Harrach.
Pourtant la ligne Alger-Tamentefoust avait eu grand succès dès le départ.
Malgré le prix élevé, 250 DA par personne, les usagers ne manquaient pas. Le trajet durait 45 minutes. C'était convenable, vu que par route, il faut parfois deux heures pour parvenir à destination.
C'était un véritable dépaysement, avec des vues imprenables sur tout le parcours de la baie et sur le large avec l'immensité de la mer. Nombreux ont été ceux qui voulaient être les habitués de cette ligne. Ils ont été déçus, comme ceux d'ailleurs qui, par curiosité, avait le désir de découvrir la baie d'Alger, côté mer.
Maintenant, quand on se rend à l'endroit du port d'Alger où se trouve le quai de départ de cette ligne, on trouve une grille solidement verrouillée avec des chaînes et de gros cadenas. Cet endroit avait été auparavant particulièrement soigné avec une large allée bordée de verdure. Ces plantes dépérissent aujourd'hui par manque d'arrosage et d'entretien.
Au fond de l'allée, on aperçoit la salle fermée où était accueilli le public. Aucune affiche à l'entrée n'était collée pour indiquer que la ligne maritime était à l'arrêt. Cette année, avec la fermeture de Alger-Tamentefoust, le transport maritime urbain bat de l'aile. Il avait pourtant bien débuté les années précédentes avec les lignes Alger- la Madrague et Alger-Béjaïa. Ces lignes furent régulières au cours de la saison estivale. Elles n'existent plus aujourd'hui. Elles ont connu cependant un franc succès avec des usagers nombreux et enthousiastes. La ligne Alger-Béjaïa a rendu de grands services. Le trajet durait quatre heures, une à deux heures en moins que par la route et ses insurmontables embouteillages.
Pour cette année, la saison estivale tire à sa fin. Tout le monde garde l'espoir de retrouver ces lignes à l'avenir avec même d'autres destinations sur le littoral algérien qui dépasse les mille kilomètres. Nos routes sont saturées, le transport maritime peut beaucoup soulager la circulation routière.

Kamel Cheriti

APMC (EX-SOMACOB) DE REMILA ET SEDDOUK

Sit-in des travailleurs devant le siège de la wilaya de Béjaïa

LES TRAVAILLEURS des briqueteries de Rémila et de Seddouk des unités de l'Algérienne production matériaux de construction (APMC) (ex-SOMACOB), relevant du groupe «DIVINDUS», poursuivent leur mouvement de grève lancé le 20 août dernier. Ils ont observé deux rassemblements de protestation jeudi au chef-lieu.
Ils ont, d'abord, pris d'assaut le siège de la direction ou du pôle du groupe au quartier dit « Edimco» à Ihaddaden, avant de converger vers la wilaya dans une marche qui a rassemblé des dizaines de travailleurs venus des briqueteries de Remila (140 travailleurs) et Seddouk (118 travailleurs) et des unités AGLO-Béton d'El-Kseur, ceux de la carrière de Toudja. Devant le siège de la wilaya, ils ont été reçus par le chef de cabinet du wali par intérim. De discussions ont eu lieu entre le syndicat et le chef de cabinet, en présence de trois responsables dont le directeur du pôle, le directeur général-adjoint et le directeur technique de la direction généralee (Alger). «Le chef de cabinet a écouté nos doléances et demandé aux responsables concernés de trouver des solutions afin de verser les arriérés de salaires des travailleurs», nous déclare M. Mourad Ahfir, responsable de la section syndicale de l'unité que nous avons contacté. Notre interlocuteur a regretté le fait que les responsables concernés ne soient pas convaincants lors des discussions».
Pour lui, ces derniers continuent de se dérober de leur responsabilité même s'ils se sont engagés à verser les salaires des travailleurs dès la semaine prochaine». Le mouvement de protestation enclenché depuis plus d'une semaine va se poursuivre encore tant que « les doléances soulevées ne sont, réellement, pas pris en charge par les responsable et les autorités concernés».
Pour rappel, les travailleurs de ces unités sont privés de salaires, de primes et des indemnités des œuvres sociales depuis trois mois. Les protestataires avaient un grand espoir de percevoir leurs salaires avant la fête de l'Aïd El-Adha mais il n'en a rien été. Ils demandent à la direction générale (Alger) d'intervenir en envoyant une commission pour enquêter sur la gestion de l'unité.
«Nous sommes des pères de famille exerçant dans une unité publique industrielle qui a été rénovée et est entrée en exploitation en 2017, après une importante aide financière octroyée par l'État via le Conseil national participatif», lit-on dans la déclaration des grévistes. Et d'ajouter : «Nous avons alerté, puis dénoncé, à maintes reprises, à tous les niveaux, la mauvaise gestion qui sabote et détruit une unité entrée en exploitation en juillet 2017, avec une chaîne de production moderne, au point d'arriver à ne plus pouvoir assurer ses salaires et charges légales».
Ainsi, ils demandent aux autorités du pays et de la wilaya de Béjaïa «de mettre fin à cette situation désastreuse « et de les rétablir dans leurs droits. M. Mourad Ahfir dénonce le fait que «les responsables de l'usine ont perçu leurs salaires alors que les autres travailleurs et ouvriers attendent toujours leurs mensualités et leurs primes depuis deux mois». Pour lui, «il y a un laisser-aller, une mauvaise gestion; sinon comment se fait-il que le projet de l'unité est d'atteindre une production de 83 000 unités par jour, alors que nous produisons, aujourd'hui à peine la moitié soit 40 000 unité/jour». Pour rappel, le directeur de l'entreprise unité de Remila M. Nabil Issaâdi, a confirmé sur Radio Soummam que «le versement des salaires impayés se fera au courant de ce mois-ci, expliquant que l'unité travaille avec des clients qui ne payent pas à temps, donc les recouvrements des créances impayées sont difficiles et nous ne pouvons pas recourir à la justice pour le recouvrement de la totalité des créances car nous risquons de perdre les marchés».

De Béjaïa, N. Bensalem

SELON UN BILAN DE LA SÛRETÉ DE WILAYA

PLUSIEURS CRIMINELS NEUTRALISÉS À TIZI OUZOU

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de police de la wilaya de Tizi-Ouzou ont traité plusieurs affaires et neutralisé plusieurs criminels durant la semaine écoulée.



C'est ainsi que les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de daïra de Draâ Ben-Khedda ont procédé à l'arrestation de sept personnes, originaires des wilayas de Médéa et de Tizi-Ouzou, en flagrant délit de vol de parties métalliques du rail de l'ancienne gare ferroviaire de la localité, qu'elles découpaient avec un chalumeau et transportaient à bord d'un semi-remorque.

Une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre. Présentées au parquet de Tizi-Ouzou, deux d'entre elles ont été mises en détention préventive, quatre placées sous contrôle judiciaire, tandis que la septième a été citée à comparaître. C'est ce qu'indique un communiqué de la sûreté de wilaya. Toutefois, le document policier ne mentionne ni l'identité de ces voleurs ni leur âge.

Dans le même cadre, et suite à une plainte déposée par un citoyen de Tizi-Ouzou pour escroquerie, souligne encore la cellule de communication de la sûreté de wilaya, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, ont entrepris des investigations ayant permis l'arrestation d'un ressortissant étranger, de nationalité malienne, auteur d'escroquerie et de contrefaçon de billets de banque. Il a été trouvé en sa possession un lot de coupures de papier destinées à la contrefaçon et des produits chimiques devant être utilisés à cet effet.

Le communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya indique que le faussaire a été présenté au parquet de Tizi-Ouzou, qui l'a placé en détention préventive pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, d'usurpation d'identité et d'escroquerie. Son acolyte, en fuite, est activement recherché.

En effet, ce faussaire malien pratiquait sa criminalité avec la complicité d'un autre hors-la-loi. Le document policier n'indique pas cependant la nationalité de la personne en fuite.

Par ailleurs, les éléments de la même brigade ont arrêté un individu originaire de la daïra d'Ath Douala, qui était en possession d'une arme à feu de 4e catégorie, détenue illégalement, et d'un tazer. Présenté au parquet de Tizi-Ouzou, il a été condamné en comparution directe à six mois de prison avec sursis et à une amende de 50.000.00 DA.

Il est à relever également que dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, et suite à un contrôle de routine, les éléments de police de la brigade spécialisée ont procédé à l'arrestation de deux individus circulant à bord d'un véhicule, sur lesquels il a été trouvé 135 comprimés de psychotropes, une quantité de kif traité, des armes blanches et une somme d'argent représentant les revenus de la vente.

Présentés au parquet de Tizi-Ouzou, l'un a été mis en détention préventive et le second a été cité à comparaître. Dans une autre affaire, l'action de la police fait suite à un appel d'un citoyen signalant une rixe sur la voie publique.

Les faits répréhensibles avaient pour théâtre la localité de Larbaâ Nath-Irathen. Les forces de police de la sûreté de daïra de la localité susnommée se sont immédiatement déplacées sur les lieux. Sur place, deux individus ont été arrêtés. Il a été trouvé en leur possession 48 comprimés de psychotropes, une arme blanche et une somme d'argent, revenus de la vente de leurs produits prohibés.

La cellule de communication de la sûreté de wilaya souligne que les deux hors-la-loi ont été présentés au parquet pour rixe sur la voie publique, détention de psychotropes à des fins de commercialisation, ivresse publique et manifeste et trouble à l'ordre public. Ils ont été mis sous contrôle judiciaire.

De leur côté, les forces de police de la sûreté de daïra de Ouaguenoun ont traité deux affaires de vol par effraction ayant ciblé deux commerces de vente de boissons alcoolisées, au lieudit «Tighouname», dans le village Boudchicha, commune de Ouaguenoun. Les malfrats s'étaient emparés de deux coffres-forts qui contenaient une somme d'argent importante. Les recherches entreprises dans ce cadre ont permis d'identifier les auteurs du vol et d'en arrêter un, puis de récupérer le véhicule utilisé pour le transport des coffres-forts en question. Présenté au parquet de Tigzirt pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs en vue de commettre un vol par effraction, de nuit, avec usage d'un véhicule, il a été mis en détention préventive tandis que deux complices sont activement recherchés.

De leur côté, les forces de police de la 7e sûreté urbaine ont identifié l'auteur du vol d'une moto. Cet engin a été récupéré par les policiers enquêteurs à Oued-Aïssi et l'ont remis à son propriétaire.

Sur un autre volet, informe la cellule de communication de la wilaya, relatif au contrôle des usagers de motocycles, dont l'objectif est de lutter contre les dangers de la conduite dangereuse de cette catégorie, les services de wilaya de la sécurité publique ont enregistré, durant cette semaine, 59 infractions dont 15 pour défaut de documents afférents à la circulation, 6 pour défaut d'assurance, 8 pour défaut de permis de conduire et 30 pour non-port du casque.

Enfin, à l'occasion de la rencontre de football ayant opposé l'équipe locale à celle de Sidi Bel-Abbès, au stade du 1er-Novembre, et dans le cadre des dispositifs sécuritaires, il a été procédé à l'interpellation de 10 individus pour différents motifs, à savoir ivresse publique et port d'objets prohibés qui ont été confisqués après des mesures prises à leur encontre, avant d'être relaxés.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

LA DGSN SUR LE QUI-VIVE

Risque de hausse d'accidents avec la rentrée

LA RENTRÉE scolaire est perçue comme une période propice à la hausse des accidents de la circulation, contraignant à chaque fois la police d'être sur le qui-vive. Depuis l'année 2000 et jusqu'à la mi-2018, le nombre des personnes décédées sur les routes a dépassé 60 000 et celui des blessés a atteint près d'un demi-million de personnes.

En baisse durant les six premiers mois de l'année en cours, la Sûreté nationale a toutefois recensé, durant cette période, 7 818 accidents ayant entraîné le décès de 315 personnes et fait 9 399 blessés. Les chauffeurs de bus sont derrière 251 accidents de la circulation, tandis que 142 autres ont été causés par des conducteurs en état d'ivresse, entraînant la mort de 15 personnes et faisant 127 blessés, a indiqué hier la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Pour faire face au phénomène des accidents de la circulation, la DGSN vient de lancer une vaste campagne de sensibilisation à travers l'ensemble du territoire national, où les chauffeurs de bus et les jeunes conducteurs sont les premières cibles. La campagne porte surtout sur la conduite en état d'ivresse (une première en Algérie), qui vise à rappeler aux conducteurs les dangers que représente l'alcool au volant.

De ce fait, les services opérationnels relevant de la DGSN ont enregistré 142 accidents de la route causés par la conduite en état d'ivresse, pendant le premier semestre de l'année en cours, faisant 15 personnes décédées et 127 autres blessées.

L'alcool au volant, un phénomène en pleine croissance en Algérie, est devenu l'une des causes de l'insécurité routière. La lutte contre ce fléau dont les effets sur la conduite sont connus, notamment les troubles de la vision, la diminution de la vigilance, la faible résistance à la fatigue, l'allongement du temps de réaction, est l'une des priorités de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Le retour à l'école, prévu dans quelques jours seulement, fait craindre à la DGSN une hausse des accidents de la circulation. En plus de la conduite en état d'ivresse, la DGSN vient de lancer, en parallèle, une autre campagne de sensibilisation, cette fois destinée aux chauffeurs de bus de voyageurs qui sont souvent impliqués, eux aussi, dans les accidents de la route. Durant le premier semestre, la DGSN a enregistré 7818 accidents de la circulation dont 251 sont causés par les conducteurs des transports en commun.

Ces accidents ont fait 315 décès et 9 399 blessés. L'implication des chauffeurs de transports en commun est très significatif.

Dans son communiqué d'hier, la DGSN a indiqué que sa campagne consiste à expliquer aux conducteurs l'importance du respect du code de la route dans la prévention des accidents, surtout à la veille de la rentrée sociale qui enregistre une hausse des déplacements de citoyens, notamment sur les longues distances.

Des dépliants sur les sanctions prévues dans la législation en vigueur et des statistiques des accidents, appuyés par les images, sous le thème «La bonne conduite, sécurité pour tous», seront également distribués aux conducteurs afin de les amener à adopter un comportement adéquat sur les routes.

A l'occasion, des cadres spécialisés de la police sont mobilisés pour orienter et sensibiliser les chauffeurs sur la prudence et la vigilance et le respect du code de la route, notamment le respect de la vitesse.

La DGSN insiste également sur le contrôle des véhicules pour la sécurité des usagers de la route et des voyageurs. Enfin, elle rappelle que sa campagne est animée également sur sa page officielle Faceboock, sur Twitter et son site électronique afin de toucher un grand nombre de conducteurs et vulgariser la culture de la sécurité routière chez les usagers des routes afin de réduire le nombre des accidents.

Rappelons-le, les services de la DGSN ont organisé durant le premier semestre de l'année en cours 371 389 actions de sensibilisation et d'information sur le phénomène des accidents de la circulation.

Sofiane Abi

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:22	12:29	16:08	19:02	20:26
CONSTANTINE	04:28	12:34	16:12	19:06	20:29
ALGER	04:41	12:48	16:27	19:21	20:44
OUARGLA	04:43	12:39	16:15	19:07	20:25
CHLEF	04:50	12:55	16:33	19:27	20:50
MOSTAGANEM	04:55	13:00	16:38	19:32	20:54
ORAN	04:59	13:03	16:41	19:35	20:57

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6173 – SAMEDI 21 DHOUL EL HIDJA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	22°
Oran	32°	21°
Constantine	34°	17°
Ouargla	37°	25°

TIZI OUZOU

LES CHASSEURS DE LA RÉGION EN FORMATION

Ils sont cent six chasseurs se reconnaissant à travers la fédération des chasseurs de la wilaya de Tizi-Ouzou présidée par Arezki Aïder, à jouir depuis jeudi dernier dans l'espace du Musée du Moudjahid à M'douha d'un stage de formation de trois jours pour l'obtention de l'attestation d'habilitation à être titulaire du permis de chasse.

Ce rendez-vous éminemment scientifique a été initié par la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou en collaboration avec la fédération des chasseurs de wilaya. La première séance de cette journée de jeudi a été traduite par un cours pédagogique assuré par Mohamed Skendraoui, responsable de la protection de la faune et la flore au sein de la conservation des forêts, autour du thème sur la connaissance de la législation et de la réglementation relatives à la chasse.

Les notions de législation et réglementation concernant la chasse sont vastes. Mohamed Skendraoui, excellent pédagogue, a donc signalé à l'assistance tous les cas ou presque concernant la chasse.

Les stagiaires, de leur côté, majoritairement de grands connaisseurs de tout ce qui a trait à la faune et à l'environnement, n'ont pas manqué d'évoquer cas et certaines situations atypiques. Dans l'après-midi c'est Saïd Khataoui, conservateur divisionnaire des forêts du centre cynégétique de Zéralda qui donnera un cours sur deux points. Le premier intitulé 'Les conditions d'exercice de la



chasse, le permis de chasser et la licence de chasser « et le second sur «L'organisation de la chasse en Algérie». A l'instar de Mohamed Skendraoui, Saïd Khataoui puisera de son glossaire législatif une panoplie de textes et de lois en rapport avec la chasse. Les cours de la journée d'hier devaient être consacrés à la connaissance du gibier autorisé à la chasse, aux notions sur les prélèvements des espèces chassables et les modalités de repeuplement. Les deux cours devaient être assurés par M'hamed Gouichiche, conservateur général des forêts au centre cynégétique de Zéralda. Dans l'après-midi, les stagiaires devaient apprendre des notions sur la connaissance sanitaire et les maladies du gibier, cours qui devait être donné par un vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Pour la journée d'aujourd'hui, le programme pédagogique portera sur la connaissance et le maniement des armes et munitions et les règles de sécurité; il sera assuré par Madjid Ferhat, entraîneur national, membre de la Fédération algérienne du tir sportif et représentant de la Gendarmerie nationale au sein du groupement de Tizi-Ouzou. Le dernier cours sera consacré aux notions de secourisme.

Il sera assuré par un cadre de la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou. Notons enfin que ces 106 stagiaires subiront un examen dans les dix jours qui viennent sur leur aptitude à jouir ou non d'un permis de chasse. Le jury sera composé d'un membre de la fédération de la chasse de la wilaya, d'un représentant de la conservation des forêts, de la police, de la gendarmerie et de l'administration de wilaya. Il va sans dire que seuls les candidats jugés aptes à chasser obtiendront de ce fameux permis de chasse. Quant à l'autorisation de la chasse par l'autorité compétente, rien n'est encore décidé jusqu'à maintenant.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

Cinq narcotrafiquants arrêtés à Oran

DES DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire (ANP) a saisi, avant hier, un fusil semi-automatique de type Semionov à Bordj Badji Mokhtar et arrêté cinq narcotrafiquants et récupéré plus de 120 Kg de kif traité à Oran, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre le crime organisé, et suite à une opération de recherche et de fouille, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 30 août 2018, à Bordj Badji Mokhtar/6e RM, un fusil semi-automatique de type Semionov, alors qu'un autre détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté Oran/2e RM, cinq (05) narcotrafiquants et ont saisi une quantité de kif traité s'élevant à (128) kilogrammes et deux (02) véhicules touristique», précise la source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, «d'autres détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté lors d'opérations distinctes, à Tamanrasset et Ain Guezzam/6e RM, un (01) camion, (5300) pièces d'habillement, quatre (04) détecteurs de métaux, trois (03) groupes électrogènes, ainsi que deux (02) marteaux piqueurs et une motocyclette».

De leur côté, les éléments de la Gendarmerie nationale à Sidi-Bel-Abbès/2e RM, «ont appréhendé un (01) contrebandier à bord d'un camion contenant (1272) unités de différentes boissons tandis que des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à (12723) litres ont été mises en échec par les Garde-frontières respectivement à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/5eRM, souligne la même source.

Par ailleurs, «des Garde-côtes ont appréhendé, à El Kala/5eRM, deux (02) plongeurs sans autorisation et saisi des moyens de plongée sous-marine, tandis que des tentatives d'émigration clandestines de (49) personnes à bord d'embarcations clandestines ont été déjouées à Tlemcen, Oran et Annaba, alors que (13) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Ain-Temouchent et Bordj Badji Mokhtar», ajoute le communiqué du MDN.

S. N.

UN CAMION A PERCUTÉ UN VÉHICULE LÉGER

Quatre mort dans un accident de la route à Constantine

QUATRE personnes ont perdu la vie et deux autres ont été grièvement blessées dans un grave accident de la circulation survenu hier vers 6 heures du matin sur la RN3 reliant Constantine à Skikda. Le drame s'est produit au lieudit Cheraiet Oued Ennachif dans la commune de Didouche Mourad, à une quinzaine de kilomètres au nord de Constantine.

Un camion est violemment entré en collision avec un véhicule touristique, tuant les occupants de celui-ci, apprend-on auprès de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Constantine. La collision a fait aussi deux blessés de 31 et 64 ans. Dépêchés des unités secondaires de Didouche Mourad et de la commune de Zighoud Youcef, les médecins de la Protection civile n'ont pu que constater le décès des quatre occupants du véhicule léger.

Les soins seront prodigués aux deux autres victimes blessées aux jambes, à en croire la même source, avant leur évacuation vers le centre hospitalier de la localité.

Amine B.

SONATRACH

Un contrat de 600 millions de dollars pour Petrofac

LE FOURNISSEUR britannique de services pétroliers, Petrofac, a annoncé avoir décroché un contrat de 600 millions de dollars auprès de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, pour fournir des services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction.

D'une durée de 36 mois, ce contrat implique la réalisation d'un réseau de pipelines d'environ 400 km pour raccorder 36 puits, ainsi que la mise en service, le démarrage et les tests de performance des installations.

Le directeur général de Petrofac, E. S. Sathyanarayanan, a déclaré à la presse que ce contrat vient s'ajouter au bilan de son entreprise en Algérie, qui travaille depuis plus de deux décennies pour soutenir la production pétrolière et gazière du pays. « Nous avons continué à accroître notre présence dans le pays par le biais d'un certain nombre de contrats EPC et de services d'ingénierie avec Sonatrach, y compris les projets Alrar et Reggane qui ont débuté cette année «, a souligné le même responsable. Il est à rappeler que Petrofac a ouvert son bureau en Algérie en 1999 et a obtenu son premier contrat majeur en 2000 avec le projet de développement de gaz Ohanet, d'une valeur de 660 millions de dollars.

La compagnie britannique compte dans son portefeuille de projets en Algérie plusieurs contrats, notamment une joint-venture de 650 millions de dollars avec Bonatti pour prolonger la durée de vie du champ gazier Alrar, un contrat de 970 millions de dollars pour une usine de traitement de gaz au Reggane North Development et un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction de 1,2 milliard de dollars pour le développement des champs sud du projet In Salah Development.

Le directeur financier, Alastair Cochran, a déclaré à Reuters que Petrofac continuerait sur sa lancée et pourrait réaliser un chiffre d'affaires de 800 millions de dollars, principalement grâce à la cession d'actifs pétroliers, cette année. La société, qui conçoit, construit, exploite et entretient des installations pétrolières et gazières, a annoncé que son carnet de commandes avait augmenté de 22,2% à 3,3 milliards de dollars à la fin du premier semestre. Elle pourrait également bénéficier de marchés à hauteur de 34 milliards de dollars au cours des 12 prochains mois. «Nous assistons à une reprise de la demande en Asie du Sud-Est, dans le sous-continent indien et dans certaines régions d'Afrique où les prix du pétrole renforcent la confiance des compagnies pétrolières nationales et étatiques pour accroître leurs investissements», a estimé Alastair Cochran.

M. D.